

## Compte rendu de la réunion « Pédibus » du 30-09-2006

Une réunion relative au fonctionnement du pédibus s'est déroulée en Mairie, le mercredi 30 septembre 2006. Madame Geay-Chataigner, parent d'élèves de l'école élémentaire Anatole France, très impliquée dans cette action a ainsi pu nous faire part des points positifs et négatifs de la ligne « pédibus » existante.

L'objectif de cette réunion était, d'une part, de faire circuler les informations entre les parents de l'école Anatole France et la Mairie et, d'autre part, de réfléchir à la mise en place d'une seconde ligne « pédibus » qui desservirait le secteur Edouard Rougeaux, rue du 8 mai 1945, rue de Bellevue, à Chaville.

### « Le concept »

Le pédibus est un groupe d'enfants accompagné par deux parents bénévoles chargés d'accompagner ces derniers à leur école élémentaire. Il fonctionne depuis 2 ans pour l'école Anatole France. Cette ligne (pointe de Chaville jusqu'à l'école Anatole France) ne pourrait exister sans un partenariat fort entre la ville et les parents. Si le responsable sécurité-prévention aide à la mise en place du dispositif, cette ligne ne pourrait effectivement pas perdurer sans l'implication des parents d'élèves scolarisés à d'Anatole France.

### L'idée du pédibus est simple :

- réduire la pollution
- encourager l'activité physique des enfants et ainsi diminuer le risque d'obésité
- améliorer la sécurité routière en diminuant le trafic aux abords des écoles
- favoriser la solidarité entre parents et la sociabilité des enfants (Mme Geay-Chataigner évoque la convivialité des réunions informelles organisées à son domicile).

La ligne pédibus de l'école Anatole France fonctionne uniquement le matin.  
Environ quinze enfants sont concernés par le dispositif.

Si une période test de six mois a d'abord été mise en place le samedi matin, ce dispositif est désormais régulier. Les parents sont aujourd'hui très impliqués et ont pris les choses en main.

Il est important de noter que ces lignes pédibus ont besoin de deux parents bénévoles. En effet, pour plus de sécurité, la marche doit être ouverte et fermée par des adultes. Des chasubles fluorescents mais aussi des bracelets seront prochainement distribués aux parents qui encadrent le dispositif.

**Madame Geay-Chataigner note que ces chasubles ont 3 fonctions importantes :**

- ils assurent la sécurité des enfants
- ils permettent de faire de la publicité
- ils attirent les enfants

Par ailleurs, quant à la sécurité, et quant à la responsabilité des parents en cas d'accidents, une charte a été proposée et distribuée pour signature le 8 novembre en Mairie. Notons d'ores et déjà que, sur le plan des assurances, la responsabilité civile en cas d'accident incombe à chaque parent. Ils gardent toutes leurs prérogatives. Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants. En cas d'accident, les parents bénévoles qui encadrent la marche ne sont donc nullement responsables.

**Quelques points concernant la ligne pédibus semblent importants à rappeler :**

- Au moment de la traversée des routes, il est très important qu'un adulte soit en tête de la marche. D'ailleurs, Mme Le Tilly constate qu'un renforcement est nécessaire concernant la sécurité sous le pont du passage de la ligne Pédibus (une intervention des Services Technique de la Mairie aura lieu le lundi 15 octobre à 8H10)
- Les enfants doivent respecter les horaires de départ de la marche. Le pédibus fonctionne comme un bus avec des horaires et des trajets fixes. La ligne ne prend pas les retardataires. Le départ est fixé pour la nouvelle ligne à 8h10. Il est donc préférable de se rendre au point de rendez-vous dès 8h05 par respect pour ses camarades d'école.
- Cette marche est accessible sans inscription. Chacun est libre d'y participer.

- L'échange d'informations entre parents est primordial. Ainsi, il paraît souhaitable que les parents accompagnateurs et les parents qui déposent leurs enfants puissent se rencontrer au sein de réunions organisées par la Mairie et par les parents eux-mêmes. Cela permettrait par ailleurs de rectifier les dysfonctionnements. Ainsi, il a été convenu que Mme Le Tilly soit le référent du planning pour l'organisation du Pédibus. Elle aura aussi la charge de planifier la présence d'un parent remplaçant chaque jour.

**D'autre part, à la demande des parents accompagnateurs :**

- Une réunion rentrée aura lieu le mercredi 8 Novembre à 18H00 pour la signature de la Charte PEDIBUS.
- Une réunion en fin d'année scolaire devra également être organisée afin d'établir le bilan annuel du dispositif.